

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 19/07/2016

Pays : Côte d'Ivoire

**Description des tâches : Recrutement Expert National pour la réalisation de l'étude de
Faisabilité pour la création d'un Institut de Diplomatie Economique**

Nom du Projet : CIV-00089360 Programme conjoint Coordination de l'aide

Durée du contrat/services : 30 jours calendaires

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le vendredi 28 juillet 2017 à 12h00. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre peut être rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre Offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au Consultant de nous faire une offre forfaitaire pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

1. Evaluation technique : les candidats qui auront 70% et plus des points seront retenus pour l'étape suivante
2. Evaluation financière : offre techniquement qualifiée moins disante.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques			Note maximum		Consultant				
					A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience		40						
2.	Plan de travail		20						
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		40						
Total			100						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1			Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine								
1.1	Diplômes et références clés		20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine		20					
Total			40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	5					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	15					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
Total		40					

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre du soumissionnaire :

- Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.



**MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES**

LE CABINET



*Au service
des peuples
et des nations*

TERMES DE REFERENCE

**APPUI A L'ECO-DIPLOMATIE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
CONSULTANT NATIONAL**

**RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA
CREATION D'UN INSTITUT DIPLOMATIQUE**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a, dès son indépendance, compris que pour favoriser son développement, elle devrait s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi, au cours des trois (3) premières décennies qui s'en sont suivies, le pays a su tirer profit des retombées économiques de sa diplomatie axée sur l'intégration sous régionale, régionale et la coopération internationale.

La stabilité politique qui a fait du pays un pôle d'attractivité économique et de développement de premier ordre dans certains secteurs, a été fragilisée par les crises politiques, armées et post-électorales de ces 15 dernières années, avec comme conséquence une remise en cause des acquis obtenus dans le cadre de la coopération internationale.

Depuis l'adoption en 2012 du premier puis en 2015 du second Plan National de Développement (PND), une place de choix a été accordée au repositionnement du pays à travers le « renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale ».

En effet, le pays qui aspire à devenir une nation émergente à l'horizon 2020, a initié une série de réformes de modernisation de la diplomatie. Ces réformes s'articulent autour de trois axes essentiels, à savoir la modernisation de son outil diplomatique, l'ouverture de la Côte d'Ivoire sur le monde par l'accroissement du taux de couverture diplomatique et le renforcement de l'éco diplomatie. Le volet économique de la réforme vise à mettre la diplomatie au service de la promotion économique de la Côte d'Ivoire, à travers notamment la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale-multilatérale, l'organisation de commissions mixtes avec les pays voisins et la tenue de fora régionaux-internationaux et de foires commerciales en partenariat avec le secteur privé. Les partenariats économiques internationaux et historiques se sont reconsolidés avec les pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

La prise en charge efficace de ces nouvelles missions assignées à la diplomatie, en particulier la diplomatie économique devenue un enjeu stratégique commande le renforcement des capacités des diplomates ;

d'où la nécessité de disposer d'une structure exclusivement dédiée à la formation continue et initiale des diplomates, à la recherche en matière de relations internationales ainsi qu'à l'enseignement des langues diplomatiques. La question de la formation des diplomates a toujours été au centre des réflexions depuis plusieurs années, constitue donc l'une des réformes majeures de la modernisation de l'outil diplomatique.

Ainsi, le projet de création de l'Institut Diplomatique, souhaité par les plus hautes autorités sera la matérialisation des recommandations issues de divers séminaires et ateliers organisés par le Ministère des Affaires Etrangères sous le leadership du Chef de l'Etat.

Afin de disposer de données fiables sur la création d'un Institut Diplomatique en Côte d'Ivoire, il est envisagé la réalisation d'une étude de faisabilité technique.

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de mener une étude de faisabilité pour la création de l'Institut Diplomatique en analysant soigneusement les données/informations du point de vue technique.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'agira de :

- Apprécier la faisabilité technique, matériel, logistique et humaine de création de l'Institut de Diplomatie ;
- Disposer de données/informations fiables d'aide à la prise de décision pour la création de l'Institut ;
- Analyser le bien-fondé du projet et recenser les problèmes existants au plan économique, social, environnement, légal, financier, etc. ;
- Dégager le coût global de réalisation du projet (construction et équipements) et identifier les sources de financement du projet ;
- Identifier les parties prenantes du projet, leurs rôles et leurs intérêts ainsi que les partenariats potentiels de l'institut ;
- Identifier les risques liés à la réussite de la création de l'institut et proposer les pistes de solutions en vue de les minimiser ;
- Faire des recommandations pour les étapes ultérieures et proposer les actions pour garantir le financement et la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer la viabilité potentielle du projet et son impact après achèvement.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats sont :

- L'étude de faisabilité technique, matériel, logistique et humaine de création de l'Institut de Diplomatie est disponible ;
- Le bien-fondé du projet est analysé et les problèmes existants au plan économique, social, environnement, légal, financier sont recensés ;
- Le coût global de réalisation du projet (construction et équipements) et identifier les sources de financement du projet est connu ;
- Les parties prenantes du projet, leurs rôles et leurs intérêts ainsi que les partenariats potentiels de l'institut identifiées ;
- Les risques liés à la réussite de la création de l'institut et proposer les pistes de solutions en vue de les minimiser sont identifiés ;
- Des recommandations pour les étapes ultérieures et proposer les actions pour garantir le financement et la mise en œuvre du projet sont formulées ;
- La viabilité potentielle du projet et son impact après achèvement est évalué.

V. METHODOLOGIE

Les travaux des experts doivent être soutenus par les documents, études et rapports existants au sein du Ministère des Affaires Etrangères, relatifs au projet.

L'expertise devra proposer un programme détaillé de travail pour l'étude et l'inclure dans leur offre pour le rapport d'études. Le programme de travail doit décrire la manière dont ils aborderont les activités suivantes :

- Recherche d'informations/collecte des données/enquête, etc. ;
- Identification et analyse des solutions alternatives pour le projet ;
- Réunions de consultation avec les décideurs du Ministère des Affaires Etrangères et autres parties prenantes afin d'identifier les solutions techniques idoines ;
- Élaboration du rapport préliminaire et du rapport final de l'étude de faisabilité.

Composition de l'équipe d'experts et compétences requises

L'étude de faisabilité sera réalisée par une équipe composée de deux experts dont l'un recruté au niveau national et l'autre au niveau régional ou international. L'expertise devra avoir une qualification en architecture (ingénierie, urbanisme) et justifier d'expériences avérées en matière de construction d'infrastructures de formation dédiées à la diplomatie et aux relations internationales. Un curriculum vitae n'excédant pas trois (3) pages doit être fourni par chaque expert composant l'équipe.

Durée et calendrier d'exécution

L'étude doit être réalisée dans un délai de trente (30) jours. Un calendrier d'exécution doit être établi pour chacun des volets de réalisation du projet par les experts.

Rapport

Les Experts présenteront un rapport préliminaire dans un délai de 25 jours après la signature du contrat. Ce rapport qui décrira les différentes solutions techniques, économiques et financières suffisamment détaillées, sera exposé et validé par un comité ad'hoc dont la composition sera définie ultérieurement.

Dans un délai de dix (10) jours après la réception des avis et observations, le rapport final de l'étude de faisabilité de 30 à 40 pages sans compter les annexes, doit être produit en 10 exemplaires en langue française et remis au Ministère des Affaires Etrangères.

Chaque exemplaire du rapport final sera produit selon le format 8,5 x 11 et devrait être paginé et relié. Le Rapport final doit être accompagné d'une version électronique en clé USB.

VI. DATE DE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE

L'étude de faisabilité démarre le 04 Juillet 2017 pour une durée de 30 jours calendaires.

VII. BUDGET

Voir annexe entièrement à la charge du PNUD

VIII. DELIVRABLES

Placé sous la co-supervision directe du Ministère des Affaires étrangères et du PNUD, les principaux livrables d'une durée de trente (30) jours sont :

Delivrables	Période calendaire	Paie ment
- Note méthodologique approuvée	48 heures après la signature de contrat	20%
- Document intermédiaire	30 jours ouvrables après la signature de contrat	40%
- Document final approuvé	45 jours ouvrables après la signature de contrat	40%

IX. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques			Note maximum	Consultant				
				A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience		40					
2.	Plan de travail		20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		40					
Total			100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1			Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine								
1.1	Diplômes et références clés		20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine		20					
Total			40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2			Note maximum	Consultant				
				A	B	C	D	E
Plan de travail								
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20						
Total		20						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	5					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	15					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
Total		40					

DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Note méthodologique détaillée contenant la proposition technique, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail ;
- CV et références ;

b. Offre financière

Les offres financières sont à établir en précisant les honoraires journaliers à établir en FCFA, pour la durée totale de la mission qui est de trente (30) jours calendaires.